ORATEUR-Suite.

- 2. Son Excellence signifie son plaisir qu'un orateur soit choisi, 2.
- 3. L'hon. Jas. Cockburn choisi; Remercie la Chambre, 2.
- 4. Réclame de Son Excellence les priviléges ordinaires de la Chambre, 2. Réponse de Son Excellence, 3.
 - 5. Rapporte le discours d'ouverture, 3.
- 6. Communique le rapport du bibliothécaire, 5.—Divers autres rapports, etc., 13, 18, etc.
- 7. Présente un rapport du comité chargé de l'aider à préparer des règles pour le gouvernement de la Chambre, 43.
- 8. Ses décisions sur des questions soulevées au sujet de la validité de certaines pétitions d'élection, 28, 35, 37, 40. Voir *Elections contestées*, 13, 16, 20, 21.
- 9. Ses décisions sur des questions de forme et d'ordre, 161, 270, 297, 312, 390. Voir Questions, 19-15.
- 10. Fait rapport que certains cautionnements ne sont point susceptibles d'objections, 43, 135, 139, 169, 217.—Sont susceptibles d'objections, 37, 68, 78, 107.
- 11. Informe la Chambre que le greffier a reçu du greffier en chancellerie, des certificats de l'élection de certains membres sur de nouveau writs, 45, 102, 268.
- 12. Autorisé à se procurer des exemplaires de "Todd's Private Bill Manual," et à payer \$60 pour la traduction de cet ouvrage, 133.
- 13. Fait rapport que durant l'ajournement il a émis son mandat pour un nouveau bref d'élection, 135.
 - 14. Fait rapport que Son Excellence a sanctionné certains bills, 134.
- 15. Communique une lettre du pétitionnaire dans une affaire d'élection, déclarant qu'il abandonne sa contestation, 139, 157.
- 16. Se fait remplacer au fauteuil, 167, 169, 182, 185, 214, 217, 218, 248, 261, 270, 277, 299, 342, 385, 399, 420, 428
- 17. Communique un télégramme de l'assemblée de l'Isle du Prince-Edouard au sujet du meurtre de M. McGee, 186.
- 18. Fait rapport qu'il a taxé les frais dans certaines affaires d'élection, 400, 412, 424, 425.
- 19. Autorisé à payer les dépenses se rattachant à la préparation d'une grande carte du Canada, 429.
 - Son discours en présentant le bill des subsides à Son Excellence, 431.
 Voir Membres, 1, 2.

ORDONNANCE, TERRES DE L':-Voir Secrétaire d'Etat.